

29.05.2026 - 09:00 Uhr

Plainte contre "Lausanne Cités" rejetée

Berne (ots) -

Partis: X. c. "Lausanne Cités"

Theme: Dignité humaine / Respect de la vie privée

Plainte rejetée

Résumé

Le Conseil suisse de la presse a rejeté une plainte dirigée contre l'hebdomadaire "*Lausanne Cités*". Le journal n'a pas violé les règles déontologiques en publiant une photo, en petit format et intégrée à une galerie de six images, d'une personne affalée sur le sol d'un immeuble du quartier sensible de la rue de Genève à Lausanne, dans un état manifeste de total abandon. Bien que cette image puisse paraître choquante et brutale, sa publication était justifiée par l'intérêt public prépondérant d'informer sur la situation régnant dans le quartier et sur les scènes auxquelles les habitants sont régulièrement confrontés. Au surplus, dans la mesure où la personne représentée n'était pas reconnaissable - elle était face contre terre et il n'était guère possible de déterminer s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme -, il n'était pas nécessaire de recueillir son consentement.

[Prise de position 14/2026](#)

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Secrétariat de direction
Case postale
3000 Berne 8
+41 (0)77 405 43 37
media@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100940358> abgerufen werden.